



CONSEIL INTERCOMMUNAL
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Bussigny- Chavannes-près-Renens - Crissier - Ecublens - Prilly - Renens -
Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association
"Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Séance du 24 mars 2021

Présidence : Mme Paola Käslin

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
"SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

Vu le préavis no 01/2021 du Comité de Direction du 3 février 2021.

Où le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accorder au Comité de Direction de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2021 représentant au total une augmentation des charges de CHF 384'300.--, conformément aux détails contenus dans l'annexe.

prend acte

- que les charges restantes pour les 8 mois de formation à l'Académie de police seront portées au budget de fonctionnement 2022.

Ainsi délibéré en séance le 24 mars 2021.

Au nom du Conseil intercommunal :

La Présidente :


P. Käslin

La Secrétaire :


S. Gosteli